

LES DOUANES IMPÉRIALES MARITIMES

CHINOISES¹

Une circulaire, qui n'émane ni des Douanes Maritimes Chinoises, ni du Comité de l'Asie française, a été distribuée, un peu légèrement, il faut bien le dire, aux établissements de l'enseignement secondaire dans les villes de province en France ; il en est résulté une avalanche de demandes d'admission dans le service chinois, aussi bien au ministère des Affaires étrangères et au Comité de l'Asie française, que chez M. J. D. CAMPBELL, représentant de Sir Robert HART en Europe². Ce dernier a reçu plus de cent lettres accompagnées de demandes, souvent baroques, de renseignements, adressées par des lycéens et des collégiens de toutes les parties de la France ; en un seul jour vingt-cinq lettres arrivaient chez M. Campbell des quatre points cardinaux. Le *Bulletin du Comité de l'Asie française* a donné dans son numéro de février 1902 des renseignements sur

1. Cet article a paru dans le numéro de mai 1902 du *Bulletin du Comité de l'Asie française* et nous avons cru devoir le reproduire à cause de son importance pratique dans le *T'oung-pao*, octobre 1902. Il a été réimprimé en 1905. Sir Robert Hart a été remplacé en octobre 1911 comme Inspecteur général par Sir Francis A. AGLÉN, qui était entré dans le service en décembre 1888.

2. 26 Old Queen street, Westminster, London, S. W.